Oloron
Sainte-Marie

Direction Générale des Services

Conseil municipal du 3 juillet 2020
DELIBERATION

Rapporteur : M. Raymond VILLALBA, Doyen

Nombre de conseiller-e-s en exercice :	33
Nombre de présent-e-s :	33
Nombre de votant-e-s :	33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Martine LARROUCAU, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Hervé LUCBÉREILH, Mme Sophie BARATEIG, M. Jean-Luc MARLE, Mme Maïté POTIN, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Nathalie PASTOR.

2 – DESIGNATION D'UN-E SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales « au début de chacune de ses séances, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations ».

Il est proposé de désigner un-e conseiller-e municipal-e pour remplir les fonctions de secrétaire pour cette séance d'installation du Conseil municipal.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Mme Céline BODET, benjamine de l'assemblée, comme secrétaire de la séance d'installation du Conseil municipal.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 3 juillet 2020.
Suivent les signatures.-

MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE 64400 (Pyrénées Atlantiques)

Le Maire,

AFFICHE LE 09/07/2020

MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE 64400 (Pyrénées Atlantiques)

Bernard UTHURRY